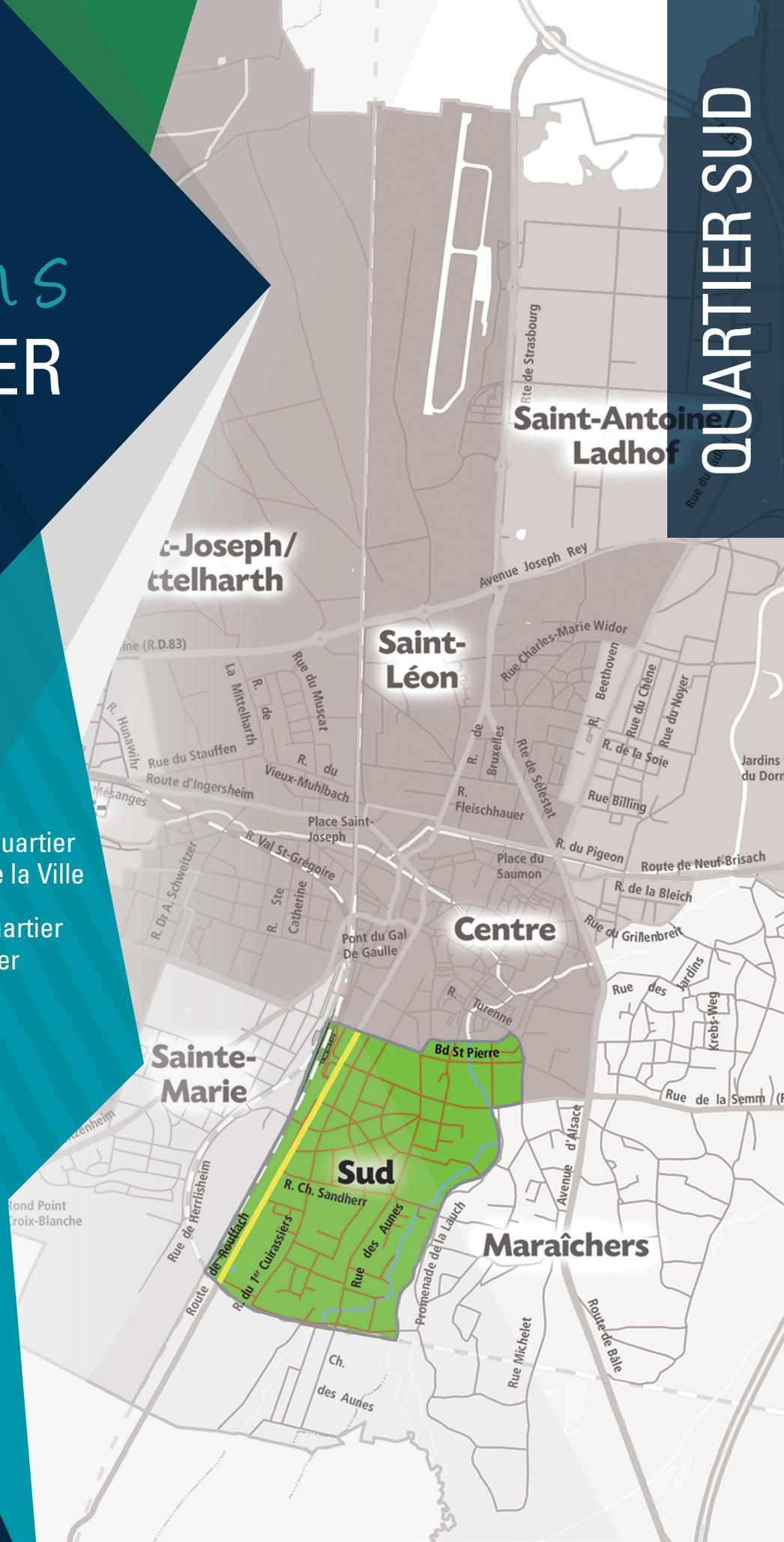


Réunions DE QUARTIER

168^e réunion de quartier
sur l'ensemble de la Ville

19^e réunion de quartier
dans votre quartier



15 avril 2019

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de fonctionnement 2018

ratio à l'habitant

1 030 € / an

ratio moyen national*

1 361 € / an

économie

331 € / an par habitant
soit une économie totale de
331 x 71 781 habitants
= 23 759 511 €

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

l'investissement en 2018

ratio à l'habitant

505 € / an

ratio moyen national*

267 € / an

soit un investissement supplémentaire de 17 084 K€
(investissement par habitant pour 2019 : 683€)

la dette à l'habitant au 31/12/2018

hors dette récupérable hors hôtel de police

903 €

moyenne nationale*

1 457 €

en 2018, le coût des intérêts représentait 1,19% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2017, ce taux était de 1,16% (en 1995, ce taux était de 5,13%)

Pas de hausse de la fiscalité depuis 7 ans

De 2013 à 2018, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2019, pour la septième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2017 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 13 084 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 35 634 661 € | annuel 2018 : 2 751 154 €



vélos | 2 121 554 €
19 937 bénéficiaires (vélo traditionnel)
325 bénéficiaires (vélo assistance électrique)



transport seniors | 1 617 766 €
33 828 bénéficiaires



restauration scolaire | 1 689 018 €
8 682 bénéficiaires



ciné pass | 986 511 €
49 680 carnets juniors, seniors
et seniors+ distribués



prime de naissance | 355 655 €
4 586 bénéficiaires



aide rentrée scolaire | 979 400 €
12 078 bénéficiaires



aide à l'acquisition d'une tablette numérique | 273 562 €
1 928 bénéficiaires



aide au financement du permis de conduire | 385 904 €
bénéficiaires : 608 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 62 personnes en quête d'emploi.

VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

En 2018, la Police municipale a effectué 3 407 interventions sur l'ensemble de la circonscription.

Contrôles de vitesse : en 2018, la Police municipale a effectué 133 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la ville, contrôlé 7 061 véhicules et verbalisé 165 automobilistes en excès de vitesse. 15 contrôles ont été effectués dans le quartier Sud, 11 rue Bartholdi, 1 rue Henner, 2 route de Rouffach et avenue Clemenceau.

Patrouilles : la police municipale effectue quotidiennement des patrouilles dans le quartier Sud, dans le cadre de ses missions et de la surveillance de l'espace public.

Dispositif « Papy-Mamys trafic » : en 2018, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 121 résidences sur l'ensemble de l'année, conjointement avec la police nationale.

Protection des habitations : la ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2018, la ville a soutenu 15 foyers Colmariens.

Chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2018, 14 chiens ont été déclarés dans ces catégories.

Déjections canines et jets de mégots : En 2018, la Police municipale et les brigades vertes ont relevé 153 infractions pour des déjections canines ainsi que 166 jets de mégots sur la voie publique.

Fourrière automobile : en 2018, la Police municipale a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 946 véhicules.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

F O C U S

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-633-6 du code pénal (contravention de 3^{ème} classe d'un montant de 68 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

JOURNÉE CITOYENNE

La Ville de Colmar organise une « journée citoyenne » le samedi 25 mai 2019. Il est fait appel aux bonnes volontés pour participer à des travaux visant à servir l'intérêt général, tout en favorisant la communication et la convivialité. Ce « faire ensemble » contribue au mieux « vivre ensemble ».

Soyez nombreux à y participer !

Inscription à l'adresse électronique suivante : journee.citoyenne@colmar.fr

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère 48 logements dans le quartier Sud.

Ce qui a été réalisé en 2018 dans le patrimoine de Pôle Habitat situé dans le quartier Sud :

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2018 à 36 658 €, soit un montant de 764 € / logement (y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices / hors contrats d'entretien non récupérables).

48
logements gérés
par Pôle habitat

36 658 €
de travaux de
maintenance sur
les immeubles
du quartier

764 €
consacrés
par logement

LES TRAVAUX 2018 DANS VOTRE QUARTIER

VOIRIE | travaux d'aménagement et de réhabilitation | 635 000 €

rue Messimy, avenue Clemenceau (Concorde/Serpentine), rue de la Concorde

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION | travaux sur réseau et signalisation | 215 000 €

rue Messimy, reprise du réseau et adaptation de la signalisation lumineuse. Carrefour Poincaré/Joffre, mise en place d'un radar de franchissement de feu rouge. Gare, installation d'un plan d'animation lumineuse.

ELECTRICITÉ | réfection de poste et raccordement de collectifs | 64 400 €

route de Rouffach, rue des Nénuphars

CÂBLE | raccordement de collectifs | 5 000 €

rue des Nénuphars

EAU | renouvellement du réseau | 235 000 €

rue Messimy

ESPACES VERTS | travaux d'aménagement | 37 755 €

parking Bleylé, giratoire Messimy

NETTOIEMENT | rénovation du site de tri | 30 000 €

rue Georges Lasch

SÉCURITÉ | travaux d'optimisation du coffret de vidéoprotection | 4 014 €

avenue Poincaré

LOISIRS & SPORTS | travaux d'entretien et d'amélioration | 2 071 €

gymnase Bartholdi

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 120 973 €

école maternelle Les Tulipes

CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 1 760 €

Cercle Saint-Martin

CULTURE | travaux d'entretien et d'amélioration | 32 633 €

MJC

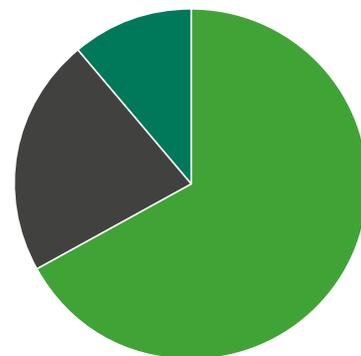
ÉCONOMIE | travaux sur bâtiment et étude Barreau Sud | 216 675 €

Château Kiener ; travaux d'entretien et d'amélioration

études de préfaisabilité Barreau Sud (500 000€ TTC) co-financées par la région Grand Est (50%),

Ville de Colmar (25%) et Colmar Agglomération (25%)

total : | 600 281 €



salubrité / sécurité

loisirs / culture

cadre de vie

colmar
et vous

Colmar et vous

www.colmar.fr/numerique

l'agenda
de vos
sorties

L'agenda de vos sorties

agenda.colmar.fr

DES OUTILS
A VOTRE
SERVICE

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?
contactez-nous par mail : reunions-quartier@colmar.fr